

satisfaisante de leur approbation, en s'y abonnant pour cette année. Ce sera la marque la plus certaine de l'estime faite du Journal par tous ceux qui le prennent ou le lisent. Nous ne pourrions certainement pas nous flatter qu'il soit en grande estime, s'il ne se trouve pas un bien plus grand nombre de souscripteurs payants qu'il n'en faut pour le soutenir, et pour faire que la Société ne perde pas un schelin par sa publication. Il nous est désagréable d'employer tant d'espace sur ce sujet, mais quel avantage y aurait-il à publier ce Journal à grands frais, si ceux à qui on a l'intention de le rendre profitable, ne le croient pas de la valeur de cinq schelins de souscription annuelle? Nous nous flattons de n'avoir plus un seul mot à dire sur le sujet, mais d'avoir, au contraire, à reconnaître avec gratitude l'ample faveur que le Journal aura éprouvée, et cette reconnaissance sera pour nous une tâche agréable à remplir.

Nous voyons par les papiers que nous recevons par échange, qu'on s'attend que le professeur Johnston (qui est maintenant au Nouveau-Brunswick, à ce que nous croyons,) donnera des Lectures sur l'Agriculture à Albany, dans le cours du présent mois de Janvier. Nous admirons l'énergique persévérance des cultivateurs américains à faire des arrangements pour se procurer l'avantage d'entendre les discours lumineux de cet habile et savant professeur sur des sujets liés à l'Agriculture. Nous ne voulons pas faire entendre que nous envions ce privilège aux agriculteurs des États-Unis, mais il paraît être à regretter que les cultivateurs canadiens ne jouissent pas du même avantage. Dans les pays où le perfectionnement de l'Agriculture paraît désirable, il n'y a pas d'effort qu'on ne fasse pour atteindre ce but. On ne devrait pas regretter ni retarder d'un moment un déboursé de quelques milliers de livres, courant, s'il devait se faire pour l'avancement certain de l'Agriculture canadienne. Cet argent ne

tarderait pas à être remboursé au pays au centuple. Qu'on prouve seulement d'une manière satisfaisante, qu'un pareil déboursé ferait atteindre le but désiré, et il ne se trouverait pas un seul ami du Canada qui ne recommandât une telle dépense.

En Ecosse, on adopte quelquefois le plan de couvrir le dos des moutons avec un morceau de drap, au commencement de l'hiver. Cette pratique est sans doute d'un bon effet, dans ce pays, et nous pensons qu'elle pourrait être introduite ici avec beaucoup d'avantage. Elle empêcherait que la neige ne se fixât dans la laine des moutons et n'y gelât, à leur grand détriment. Nous donnons la description de la grandeur des morceaux d'étoffe dont on se sert, et de la manière de les attacher au dos des moutons, d'après l'*Irish Farmer's Gazette*.

Nous ne doutons pas que l'usage de morceaux de drap mis sur les dos des moutons, particulièrement sur les brebis qui allaitent, ne leur évitât beaucoup de froid et de souffrance. On pourrait objecter la peine et la dépense, mais nous pensons que le cultivateur qui se donnerait cette peine et ferait cette dépense, pour le bien-être et la santé de ses bêtes à laine, en serait amplement dédommagé. Dans les Îles Britanniques, on se sert ordinairement d'une espèce d'onguent appliqué largement sur le dos et les flancs des moutons. On a éprouvé que ces animaux s'en trouvaient bien, et que leur laine en devenait moins humide et croissait plus promptement. On doit néanmoins prendre soin de ne mettre dans l'onguent aucune substance qui puisse nuire à la santé des moutons, ou en décolorer la laine.

Nous avons reçu deux communications d'un correspondant qui signe T., et nous lui en faisons nos remerciemens. De telles communications sur différents sujets liés à l'Agriculture augmenteraient beaucoup l'utilité de ce